

Revue à mi-parcours de la mise en œuvre du Plan stratégique de relance de l'aviculture ivoirienne (PSRA)

Commanditaire : Programme d'Appui à la Production Avicole Nationale (PAPAN)

RESUME

L'amélioration de l'atteinte des résultats du PSRA et la continuité durable des interventions de promotion de la filière avicole du PAPAN au profit des populations nécessite la mise en œuvre de recommandations ci-dessous énumérées.

Ces recommandations s'adressent à la fois à l'Etat de Côte d'Ivoire notamment le Ministère en charge des ressources animales, au PAPAN, aux faîtières et aux PTF.

Au Ministère des Ressources Animales et Halieutiques (MIRAH)

- Le MIRAH doit mettre en œuvre une réforme institutionnel des attributions du PAPAN pour lui donner les moyens institutionnels et financiers nécessaires à la pérennité de ces interventions de promotion de l'aviculture au profit des populations ;
- Le MIRAH et le MINAGRI doivent engagées les discussions avec tous les acteurs de la filière avicole (moderne et traditionnelle) sur la pertinence et l'opportunité de la prise en compte plus importante du secteur avicole traditionnelle dans la mise en œuvre du PSRA. La revue des attributions du PSRA devra prendre en compte cet aspect ;
- Le MIRAH devra engager le plaidoyer en direction du Ministère de l'Economie et des Finances en vue de faciliter la mise à la disposition du PAPAN du reliquat des fonds cumulés à reverser dans le cadre du reversement de la taxe compensatoire sur les produits avicoles importés ;

Au Programme d'Appui à la Production Avicole Nationale (PAPAN)

- La PAPAN doit, en priorité, mettre en place et assurer le fonctionnement des organes de coordination du PSRA : CIM, COSUP, CCSE, etc. Cela permettra de faciliter les réformes institutionnelles voulues pour le PAPAN, fédérer les

ressources et orienter au mieux toutes les parties prenantes vers l'atteinte des objectifs du PSRA 2012 – 2021 ;

- Pour prendre en compte l'évolution réelle des sources de financement du FAPAN et les capacités de mobilisation de ressources et de la trésorerie du PAPAN, la revue recommande d'organiser une révision du cadrage budgétaire du PSRA pour l'adapter à l'environnement actuel et aux perspectives. Dans ce cadre, il faudra poursuivre les discussions et le plaidoyer vers le trésor public pour la mobilisation du reliquat des fonds cumulés à reverser au FAPAN
- Le PAPAN doit mettre en place un mécanisme d'informations permanent avec le Ministère de l'Economie et des Finances pour pouvoir collecter l'information exacte sur le montant des importations collectées par les services des douanes. Cela facilitera la planification budgétaire et les prévisions de fonds à collecter pour le FAPAN ;
- Des discussions doivent être engagées avec tous les acteurs sur la pertinence du mécanisme de coordination financière du PSRA et la possibilité de la mise en place d'une coordination de « l'information financière » sur la filière avicole. Cela pourra se faire dans le cadre de la révision du cadrage budgétaire du PSRA tel que prévu par la revue
- Le PAPAN doit finaliser la mise en place et assurer le fonctionnement de la commission consultative d'analyse et d'élaboration des textes. Cela facilitera le processus de révision des textes en veillant à la réduction du nombre de texte au strict nécessaire pour faciliter leur diffusion et leur appropriation par les acteurs. Ce processus permettra aux acteurs de la filière de disposer de textes adaptés à l'environnement actuel et aux perspectives de développement de la filière avicole ;
- En vue de faire le bilan et d'identifier les faiblesses à corriger dans le fonctionnement du dispositif de financement et la collaboration avec le CNCE, la revue recommande d'organiser en urgence une réunion entre le Comité de Gestion du FGSA, le PAPAN, IPRAVI, la CNCE et les bénéficiaires des projets du FGSA. Cette rencontre devra également discuter de la nécessité de la participation de la CNCE au processus de sélection des projets. Cela en vue de sa plus grande implication dans le processus et pour réduire le délai de traitement des dossiers déjà sélectionnés par le comité de sélection du FGSA ;
- Le PAPAN, en relation avec le Comité de Gestion du FGSA doit introduire dans le dispositif de financement du FGSA, l'organisation de sessions de formations des bénéficiaires en comptabilité simplifiée. Cela permettra de garantir la gestion moderne par les bénéficiaires des financements accordés par le FGSA ;

- Le PAPAN doit organiser trimestriellement des rencontres de partages d'information et d'expérience avec des structures comme le PADECI, le CMCEL, etc. pour une meilleure synergie des actions d'appui et de financement des projets avicoles. Cela lui permettra d'avoir une information plus exhaustive sur le financement du secteur et pourra se faire à travers des réunions trimestrielles, des actions de partage de rapports et base de données, etc. ; Ce même dispositif pourra être mis en place concernant les actions et les interventions des structures d'encadrement techniques des aviculteurs : ANADER, FIRCA, etc. ;
- Lors de la vulgarisation et la diffusion, le PAPAN devra veiller à adapter les modes et outils de sensibilisation sur les textes aux populations cibles : Langage adapté, messages imagées, etc. Cela améliorera la compréhension des textes et leur application par les acteurs de la filière quelque soit leur niveau d'étude ;
- Le PAPAN doit établir périodiquement avec IPRAVI, la DSV et les PTF une planification des actions prioritaires à mettre en œuvre pour la poursuite des activités des programmes du PSRA : PPAVI, PROBIO, PAGSA, PISER. Cela pour une meilleure prise en compte de leurs activités prioritaires dans la planification du PAPAN et l'identification de la contribution et des appuis des PTF. Ce cadre de rencontre devra être institutionnalisé pour permettre de s'assurer de la cohérence entre les plans d'actions internes et celles des activités du PSRA et du PISER dans les processus de planification annuelle et réduire les faible taux d'exécution des activités constatés dans certains programmes ;
- Le PAPAN doit envisager de mettre en place des mécanismes permettant d'informer officiellement les démembrements du ministère en charge des ressources animales sur les projets financés par le FGSA. Cela facilitera leur responsabilité et les impliquera plus efficacement dans le suivi des projets financés au niveau déconcentré

Aux faïtières

- IPRAVI en collaboration avec le PAPAN devra engager le plaidoyer en direction des industriels en vue de faciliter le recouvrement des cotisations au profit de la filière ;

Aux Partenaires techniques et Financiers (PTF)

- Pour permettre au PAPAN d'avoir de manière exhaustive les informations sur la mise en œuvre du PSRA, les PTF doivent transmettre périodiquement leurs plans d'actions et leurs rapports d'activités en direction du secteur avicole au PAPAN. Le PAPAN devra les rencontrer et les sensibiliser sur cette approche

Ces actions devront être mises en œuvre de manière concertée avec tous les acteurs notamment celles en charge des programmes mis en œuvre dans le

cadre du PSRA : le PAGSA, le PPAVI et le PROBIO mais également les autres services techniques du MIRA et les PTF.

